
« Revenez au confessionnal » : appel de Benoît XVI aux prêtres

Le saint curé d'Ars a fait « de l'église sa maison »

ROME, Jeudi 11 mars 2010 ([ZENIT.org](http://zenit.org)) - Benoît XVI demande aux prêtres de « revenir au confessionnal », de surmonter la « crise » du confessionnal en annonçant la miséricorde de Dieu aux fidèles. Le pape les invite à faire eux-mêmes l'expérience du pardon pour pouvoir enseigner aux baptisés à demander pardon. Et il leur rappelle, que, dans un contexte hostile, le saint curé d'Ars a fait « de l'église sa maison ».

Benoît XVI a souligné que le sacrement de la réconciliation est apte à toucher les cœurs, dans un contexte où l'on perd le sens du bien et du mal et le sens de Dieu et du péché. Un contexte pas très différent du monde du curé d'Ars, fait observer le pape dans ce discours prononcé devant les prêtres participant au cours de la pénitencerie apostolique sur le « For interne », c'est-à-dire les matières concernant la conscience (cf. Zenit du 9 mars 2010).

Inépuisable confiance dans le sacrement

En cette année sacerdotale, le pape donne en exemple le curé d'Ars, saint Jean-Marie Vianney, en ce 150^e anniversaire de sa mort : « il a exercé le ministère de la réconciliation de façon héroïque et féconde ».

Le pape cite ce passage de sa [Lettre](#) d'indiction de l'année sacerdotale : « Nous tous, prêtres, nous devrions réaliser que les paroles que [le saint curé d'Ars] mettait dans la bouche du Christ nous concernent personnellement : « Je chargerai mes ministres de leur annoncer que je suis toujours prêt à les recevoir, que ma miséricorde est infinie ». Du Saint Curé d'Ars, nous pouvons apprendre, nous prêtres, non seulement une inépuisable confiance dans le sacrement de la Pénitence au point de nous inciter à le remettre au centre de nos préoccupations pastorales, mais aussi une méthode pour le « dialogue de salut » qui doit s'établir en lui. »

Recourir à la Miséricorde divine

Le pape souligne chez le saint curé tout d'abord une « intense » pénitence personnelle. « La conscience de ses limites et du besoin de recourir à la Miséricorde divine pour demander pardon, pour convertir son cœur et pour être soutenu sur le chemin de la sainteté, est fondamentale dans la vie du prêtre : seul qui, en premier, qui fait l'expérience de sa grandeur peut annoncer de façon convaincue et administrer la Miséricorde de Dieu. Tout prêtre devient ministre de la Pénitence par sa configuration ontologique au Christ, éternel grand prêtre, qui réconcilie l'humanité avec le Père ; cependant, la fidélité à conférer le Sacrement de la Réconciliation est confiée à la responsabilité du prêtre ».

Le pape évoque le contexte actuel, « marqué par une mentalité hédoniste et relativiste, qui a tendance à effacer Dieu de l'horizon de la vie » et qui ne favorise pas la mise en place d'un « cadre clair de valeurs de référence » ni à « discerner le bien du mal » et à faire « mûrir un sens juste du péché ».

Un signe évident de la Présence

Mais, précisément, souligne le pape c'est ce qui rend « urgent » le « service des administrateurs de la Miséricorde divine ». Le pape diagnostique en effet un « cercle vicieux » entre « l'obscurcissement de l'expérience de Dieu » et « la perte du sens du péché ».

Pourtant, a fait remarquer le pape, ce contexte n'est pas très différent du contexte du ministère de saint Jean-Marie Vianney, marqué par « une mentalité hostile à la foi, exprimée par des forces qui cherchaient même à empêcher l'exercice du ministère ».

« Dans ces circonstances, rappelle le pape, le saint curé d'Ars a fait « de l'église sa maison » pour conduire les hommes à Dieu. Il a vécu avec radicalité l'esprit de prière, le rapport personnel et intime avec le Christ, la célébration de la sainte messe, l'adoration eucharistique et la pauvreté évangélique, apparaissant à ses contemporains comme un signe tellement évident de la présence de Dieu qu'il poussait de nombreux pénitents à s'approcher de son confessionnal ».

« Habiter » plus souvent le confessionnal

« Dans les conditions de liberté dans lesquelles il est aujourd'hui possible d'exercer le ministère sacerdotal, il est nécessaire, a exhorté Benoît XVI, que les prêtres vivent « de façon élevée » leur réponse à la vocation, parce que seul celui qui devient chaque jour une présence vivante et claire du Seigneur peut susciter chez les fidèles le sens du péché, donner courage et faire naître le désir du pardon de Dieu ».

« Il est nécessaire, insiste le pape, de revenir au confessionnal, comme le lieu où célébrer le sacrement de la réconciliation, mais aussi comme le lieu où « habiter » plus souvent, afin que le fidèle puisse trouver miséricorde, conseil et réconfort, se sentir aimé et compris de Dieu et faire l'expérience de la présence de la Miséricorde divine, à côté de la Présence réelle dans l'Eucharistie ».

Eduquer le Peuple de Dieu et étudier

Pour Benoît XVI en effet, « la crise du sacrement de Pénitence (...) interpelle avant tout les prêtres et leur grande responsabilité d'éduquer le Peuple de Dieu aux exigences radicales de l'Évangile », ce qui suppose, ajoute le pape, de « se consacrer généreusement à l'écoute des confessions sacramentelles, de guider le troupeau avec courage afin qu'il ne se conforme pas à la mentalité de ce monde (cf. *Rm* 12, 2), mais sache faire des choix même à contre-courant, en évitant arrangements et compromis ».

« Pour cela, ajoute le pape, il est important que le prêtre ait une tension ascétique permanente, nourrie par la communion avec Dieu, et qu'il se consacre avec une mise à jour permanente à l'étude de la théologie morale et des sciences humaines ».

Le dialogue « du salut »

Revenant à l'exemple de saint Jean Marie Vianney, Benoît XVI souligne comment il instaurait avec les pénitents un véritable « dialogue du salut », « en montrant la beauté et la grandeur de la bonté du Seigneur, et en suscitant ce désir de Dieu et du Ciel que les saints sont les premiers à porter ». Le pape cite ces propos du saint curé : « Le Bon Dieu sait tout. Avant même que vous vous confessiez, il sait déjà que vous pécherez encore et pourtant il vous pardonne. Combien grand est l'amour de notre Dieu qui va jusqu'à oublier volontairement l'avenir pour nous pardonner ».

Le pape encourage les prêtres à « favoriser cette expérience du « dialogue de salut » qui, en naissant de la certitude d'être aimés de Dieu aide l'homme à reconnaître son péché et à entrer, progressivement, dans

cette dynamique stable de conversion du cœur qui conduit au renoncement radical au mal, et à une vie selon Dieu ».

Benoît XVI ne peut plus, finalement, que s'exclamer : « Chers prêtres, quel ministère extraordinaire le Seigneur nous a confié ! De même que, dans la célébration eucharistique, il se met dans les mains du prêtre pour continuer à être présent au milieu de son peuple, de façon analogue, dans le sacrement de la réconciliation, il se livre au prêtre pour que les hommes fassent l'expérience de l'embrassement par lequel le Père accueille l'enfant prodigue, en reconnaissant sa dignité filiale, et en faisant à nouveau de lui, pleinement, un héritier ».

« Que la Vierge Marie et le saint curé d'Ars nous aident à faire l'expérience dans notre vie de la largeur, la longueur, la hauteur, la profondeur de l'Amour de Dieu (cf. Ep 3,18-19), pour en être des administrateurs fidèles et généreux », conclut le pape.

Anita S. Bourdin

© Innovative Media, Inc.

L'accord préalable écrit de l'[éditeur](#) est nécessaire pour toute reproduction des informations de ZENIT.

Extrait de l'Encyclique *Mystici Corporis* de Pie XII

C'est ce qui résulte aussi de la doctrine erronée d'après laquelle il ne faut pas faire tant de cas de la confession fréquente des fautes vénielles, puisqu'elle le cède en valeur à cette confession générale que l'Épouse du Christ, avec ceux de ses enfants qui lui sont unis dans le Seigneur, fait tous les jours par ses prêtres avant de monter à l'autel. Il est vrai qu'il est plusieurs façons, toutes très louables, comme vous le savez, Vénérables Frères, d'effacer ces fautes; mais pour avancer avec une ardeur croissante dans le chemin de la vertu, Nous tenons à recommander vivement ce pieux usage introduit par l'Église sous l'impulsion du Saint-Esprit, de la confession fréquente, qui augmente la vraie connaissance de soi, favorise l'humilité chrétienne, tend à déraciner les mauvaises habitudes, combat la négligence spirituelle et la tiédeur, purifie la conscience, fortifie la volonté, se prête à la direction spirituelle, et, par l'effet propre du sacrement, augmente la grâce. Que ceux donc qui diminuent l'estime de la confession fréquente parmi le jeune clergé sachent qu'ils font là une oeuvre contraire à l'Esprit du Christ et très funeste au Corps mystique de notre Sauveur. [Encyclique *Mystici Corporis*, Pie XII](#)